Image not found or type unknown

Erreur de facture signalée 1 an après

Par **bavedda**, le **23/09/2009** à **15:10**

Bonjour,

j'ai acheté sur internet des balançoires à mes enfants, en reglant par cb. Un an après , j'ai reçu un courrier m'informant d'une erreur : ils n'ont prélevé que les frais de transport. Sachant que c'est de leur faute, et que mes moyens ont nettement baissé depuis lors, je voudrais savoir si je sui tenue de régler la somme restante (j' ai une facture acquittée!).
Merci d'avance

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés